

Réf: Dossier 312904

Avis de constitution

SOCIETE « EXCLUSIVA »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY RIVIERA M'
BADON CITE EDEN VILLA 452, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCLUSIVA »

Objet : FORMATION, CONSEIL, FOURNIURES INDUSTRIELLES, NEGOCE ET PRESTATIONS DIVERSES DE SERVICES ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES A CET OBJET SOCIAL

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY RIVIERA M'
BADON CITE EDEN VILLA 452, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M GUIOHO GUELAMON JEAN-MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05019 du 23/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29888/GTCA/RC/2024 du 23/05/2024

